Académie de Grenoble Commune de Varacieux Ecole primaire publique Le Village 38 470 VARACIEUX Tél: 04 76 64 25 36

Présents: Mme JUNG (directrice), Mme SAINZ, Mme VITET-COVAS, Mme SCHNEIDER (enseignantes), Mme MARGAILLAN (adjointe aux affaires scolaires), Mme MOTTUEL (ATSEM), Mme CHAMPON Aldina, Mme CHAMPON Laurie (employées communales), Mme BOURNE (présidente du SOU des écoles et parent délégué), Mme GENEST, Mme COTTON Andréa, M.LANGENBACH (parents délégués), Mme HERNANDEZ Christine (déléguée DDEN).

Excusés: M.BERTHIER, Inspecteur de circonscription, M.CHEVALLIER (Maire), Mme LANGLAMET Sophie (enseignante du Jeudi), Mme SIMIEN-BARON Inès (employée communale), Mme GERMAIN (parent délégué).

Secrétaire de séance: Mme JUNG Nathalie, directrice.

COMPTE -RENDU du Conseil d'école 1 du 23/11/2023

1) Rôle des DDEN (délégués départementaux de l'Education nationale)

Les délégués, bénévoles, assistent au Conseil. Ils contrôlent les locaux, le mobilier scolaire, la cour de récréation...La visite annuelle aura lieu début Janvier. Ils s'assurent des bonnes conditions de vie de l'élève et vérifient si la sécurité des élèves est assurée (jeux extérieurs, locaux). Ils s'intéressent également à la cantine et au transport.

2) Cantine, garderie:

- <u>Cantine</u>: la modalité d'annulation des repas sera reprécisée par la Mairie. Pour les inscriptions: le jeudi avant 8 heures pour la semaine d'après. En cas d'enfants malades, vous pouvez venir chercher les repas entre 10h45 et 11h15 avec les boites. Prix du repas: 4,20 euros. Les prix sont réexaminés chaque année au mois de Janvier.

En cas d'enfants non inscrits, ne pas apporter de pique-nique / avertir la Mairie.

- <u>Transport</u>: Bien laisser un passage pour les enfants du car qui descendent avec Aldina à 16h30 (ils descendent en premier).
- <u>Garderie</u>: Bien respecter les horaires : 7h30 le matin et 18h15 le soir. La garderie est de 1,20 euro.
- 3) <u>Vote du règlement intérieur</u>: Le règlement est voté à l'unanimité. Un point concernant l'accueil des enfants de moins de 6 ans a été modifié ainsi que la communication aux familles.

4) Résultats des élections des parents délégués

Les parents délégués titulaires élus sont : Mme GENEST Delphine, M.LANGENBACH Marc, Mme COTTON Andréa , Mme BOURNE Céline et en supppléants : Mme GERMAIN Laurine .

Quand les parents souhaitent devenir parents délégués, ils doivent m'en informer dès le début de l'année par mail ou bien dans le cahier de liaison ou pendant les réunions de classe de début d'année.

5) Bilan des évaluations CP-CE1-CM1 :

En CP et en CE1, le niveau en Français / Maths est très bon. Selon les résultats des aides appropriées sont mis en place : APC, maitre E... En CM1, meilleure réussite en Français qu'en Mathématiques, il y a du mieux en résolution de problèmes. Des difficultés en Orthographe, calcul et tables de multiplication. La Vitesse de lecture reste hétérogène.

6) Modalités d'évaluation et aides aux élèves :

• Un livret scolaire unique numérique (LSUN) suit votre enfant du CP à la 3ème. Il recense les progrès dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire. Ce livret vous sera communiqué en Janvier et en Juin. En cycle 1, l'élève possède un carnet de suivi des apprentissages organisé en 5 domaines rempli tout au long du cycle pour observer les progrès et les réussites de l'enfant de la PS à la GS. Une fiche de synthèse est complétée à la fin de chaque cycle (en fin de GS et en fin de CE2).

En cycles 2 et 3, un cahier / classeur d'évaluations est mis en place.

 Les évaluations repères nationales obligatoires pour les CP, CE1 et les CM1 ont eu lieu en Septembre. Ce dispositif permet de donner des repères au professeur concernant les connaissances et les compétences en Français et en Maths. Les résultats sont transmis aux parents lors d'une entrevue individuelle.

Il y aura d'autres évaluations en Janvier pour les CP.

Besoins éducatifs particuliers des élèves :

- Le PAI (projet d'accueil individualisé) concerne les enfants atteints de maladies chroniques (asthme, allergies, intolérances alimentaires).
- Les PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) permettent de formaliser les actions prévues pour répondre aux difficultés ponctuelles que rencontre l'élève ou répondre à un comportement particulier.
- Le PPS (projet personnalisé de scolarisation). C'est la famille qui saisit la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) avec l'aide de l'enseignant référent.
- Le PAP (plan d'accompagnement personnalisé) permet aux élèves de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

- Le RASED (réseau d'aide) : composé d'une maitresse E qui peut observer les élèves dans la classe et prendre rendez-vous avec les parents pour poursuivre éventuellement la prise en charge avec votre accord sur le temps scolaire.
- Certains élèves sont aussi pris en charge pendant les APC entre 11h30 et 12h / ou ponctuellement de 8h à 8h20..

7) Harcèlement scolaire:

Le Jeudi 9 novembre 2023, <u>journée nationale « Non au harcèlement »</u>, pour la première fois, tous les élèves, du CE2 à la terminale, ont été invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation pour faciliter la détection de situations de harcèlement.

Un programme anti harcèlement au niveau des établissements scolaires a été mis en place : le programme pHARe.

8) Projets, sorties scolaires, SOU des écoles :

- Le thème de l'école : les CONTES.
- <u> Visite aux objets d'Antan.</u>
- Semaine du goût, musée de la noix à Vinay (9 Octobre) (Mme VITET-COVAS/ Mme SCHNEIDER) / Visite du couvent des Carmes (10 Octobre) (Mme SAINZ / Mme JUNG).
- ♣ Animation : Planète mômes (18 Janvier 2024) : thèmes Le Moyen Age pour les PS aux CE2.
- Animation Corps et Sens avec le Musée de Saint Antoine (Mme SAINZ / Mme LANGLAMET): musique, représenter le corps en mouvement, réalisation d'une œuvre exposée au musée de Saint Antoine en Juin.
- Intervention de Pascale BRUN chez les PS-MS-GS pour lire des histoires d'automne.
- Participation des CM1-CM2 au « Parlement des enfants », concours scolaire organisé avec l'Assemblée nationale qui propose à des élèves de classes de CM2 et de 6e de rédiger une proposition de loi sur un thème donné. Notre classe a été sélectionnée. Le thème est
 - « Favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes ».
- Nous avons également postulé pour participer au <u>projet sport-santé</u> qui nous permettra d'accueillir des intervenants en Vélo / course d'orientation / activités athlétiques. En lien avec la communauté de commune.
- Visite du château de Pupetières le 28 Juin (sortie de fin d'année pour les 4 classes).
- Le soir de la kermesse, spectacle chants classe par classe avec l'intervenante de musique Mme Valérie DROUVIN : Poésies en chanson.

♣ SOU des écoles : Vente sapins agrumes, visite du père Noël à 10 heures, spectacle de Noël à 15 heures « Noël dans les tuyaux », bal costumé le 17 Février, marché aux fleurs en Mai, Kermesse, tombola fin Juin.

9) Bilans financiers OCCE (école)

Un budget de 500 / 600 euros est attribué à chaque classe par le SOU des écoles.

Bilan des COOP (non reçu) : ils seront transmis au Conseil d'école 2.

10) Mairie:

- ♣ Merci pour l'abri, les interphones et la moquette refixée .
- ♣ Nous aimerions un revêtement sous la balançoire pour éviter la terre / des loquets dans les toilettes du haut pour les GS CP CE1.
- Un thermomètre au mur du dortoir.
- Accrocher le vidéoprojecteur au plafond chez Mme SAINZ / écran blanc.
- A Réfléchir à un changement de place de l'écran du vidéoprojecteur dans la classe de Mme JUNG car les élèves doivent se retourner pour regarder l'écran ce qui n'est pas pratique s'ils doivent prendre des notes...

Prochain conseil le Jeudi 7 Mars 2024, 18h15-20h15.

Merci à tous!

La secrétaire de séance et présidente du conseil, Madame JUNG